

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Schweizerische Bauzeitung**

Band (Jahr): **21/22 (1893)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

hof-Weissenbühl-Wabern wird der Zugsabstand  $\frac{1}{2}$  bzw. 1 Stunde betragen. Die Betriebseröffnung wird voraussichtlich im Frühjahr 1894 erfolgen können.

### Konkurrenzen.

**Pfarrkirche in Zug.** Zu diesem in Bd. XX auf Seite 48, 53, 89 und 126 erwähnten Wettbewerb sind bloss 12 Entwürfe eingesandt worden. Das Preisgericht hat sich gestern in Zug versammelt. Der Entscheid ist uns zur Stunde noch nicht bekannt.

**Synagoge in Königsberg.** (Bd. XIX, S. 179, Bd. XXI, S. 33.) Ausgezeichnet wurden mit dem I. Preis (4500 Mark) die HH. Architekten Cremer & Wolfenstein in Berlin, mit dem II. Preis (2500 Mark) A. & E. Giese, Baumeister in Halle a. S., und mit dem III. Preis Abesser & Kröger, Arch. in Berlin. Zum Ankauf empfohlen wurden die Entwürfe der HH. Heinrich Mänz in Berlin, Ludwig Klingenberg in Oldenburg und Kreisbauinspektor Tiefenbach in Ortelsburg.

### Litteratur.

**Die Architektur des klassischen Altertums und der Renaissance.** Von Prof. J. Bühlmann, Architekt. Verlag von Ebner & Seubert (Paul Neff) in Stuttgart. 2. Auflage. Lieferung I.

Von diesem in 21 Lieferungen zum Preise von 2 Mark herauskommenden Werk ist vor wenigen Tagen die erste Lieferung der zweiten Auflage erschienen. Sie enthält auf fünf Tafeln Ansichten, Grundrisse, Schnitte und Details von Bauwerken des klassischen Altertums, teils in ideeller Darstellung, teils als Wiedergabe restaurierter Aufnahmen. Von den letzteren seien hier erwähnt: Parthenon und Theseus-Tempel in Athen, Basilika und Poseidon-Tempel in Pästum, Details vom Tempel der Nemesis zu Rhamnus, der Athene auf Aegina und der Ceres zu Pästum. Die Tafeln im Format von 32/44 cm sind vom Verfasser selbst ausgeführte Stahlstiche, die sich dem Besten an die Seite stellen dürfen, das auf diesem Gebiete veröffentlicht worden ist.

Redaktion: A. WALDNER  
32 Brändschenkestrasse (Selnau) Zürich.

### Vereinsnachrichten.

#### Société fribourgeoise des Ingénieurs et Architectes.

Assemblée générale,

le 8 Janvier 1893 à l'hôtel du Faucon.

La Société fribourgeoise des Ingénieurs et Architectes a tenu à l'hôtel du Faucon, son assemblée générale statutaire le 8 Janvier 1893, conformément au programme ci-après: a) rapport du Président sur la marche de la Société; b) reddition des comptes: rapports du caissier et des vérificateurs des comptes; c) rapport sur „Fribourg artistique à travers les âges“ et „l'Artisan“; d) nomination des membres du bureau; e) fixation de la cotisation annuelle; f) choix du local des réunions; g) admission de nouveaux membres; h) rapport sur les cours du soir; i) rapport sur l'Exposition industrielle fribourgeoise en 1892; j) travaux et courses; k) divers.

I. Assemblée générale proprement dite.

La Société comme telle, dit le rapport du Président, n'a pas fait preuve d'une très grande activité durant l'année qui vient de s'écouler. Les séances et les travaux individuels ont été peu nombreux. On s'est borné à liquider les affaires administratives et courantes et à fournir les renseignements qui nous ont été demandés par le Comité central de la Société suisse.

Ce résultat peu réjouissant comparativement à celui des années précédentes, n'a cependant rien d'alarmant et ne dénote nullement un commencement de décadence ni une influence fin de siècle. Au contraire, si le tronc semble anémique, les rameaux sont d'autant plus vigoureux et actifs; c'est cette activité individuelle qui est la cause de cette apparente caducité de la Société.

En effet, indépendamment de leurs nombreuses affaires particulières, les membres les plus actifs de la Société ont fait partie des différents Comités de l'Exposition cantonale des arts et métiers, ce qui a absorbé tous leurs loisirs.

Nous abordons par ordre chronologique les principales questions dont la société a eu à s'occuper durant l'année dernière.

**Cours du soir.** Les cours de dessin donnés le soir sous les auspices de la Société, ont été continués. Une Commission spéciale, composée de 5 membres a été nommée pour diriger et surveiller ces cours.

Des leçons, de 2 heures, ont été données 3 fois par semaine.

Les cours ont été fréquentés par 52 élèves qui se répartissent, d'après les métiers respectifs, comme suit: Tailleurs de pierre 10; Menuisiers 10; Serruriers 5; Ferblantiers 4; Mécaniciens 3; Ajusteurs, fondeurs 2; Tapissiers 3; Peintres-verriers 2; Peintres-gypseurs 3; Charron 1; Divers 9; Total 52 élèves. L'âge des élèves varie de 14 à 20 ans, le plus grand nombre d'entr'eux ont de 16 à 18 ans.

L'enseignement du dessin s'est fait individuellement, en tenant compte des aptitudes, des connaissances acquises et de la profession.

La fréquentation des cours a laissé à désirer en ce qui concerne la moitié au moins des élèves inscrits. Un bon quart a complètement abandonné les cours pendant le premier mois.

Le beau temps dont nous avons été favorisés durant le mois de mars, a été une des causes pour lesquelles plusieurs élèves ont quitté les cours avant la clôture. Il serait à désirer que les cours fussent obligatoires pour les élèves inscrits.

L'application n'a pas laissé trop à désirer, grâce à la présence, au cours, d'un maître chargé de veiller spécialement à la discipline des élèves.

Les résultats sont satisfaisants. Une centaine de dessins, tant au trait qu'en couleur, représentent le travail de cet exercice. Ces dessins sont, pour la plupart des reproductions, d'objets en plan, coupe et élévation, des développements de surface ou des épures en grandeur naturelle.

Ces cours sont très-appréciés et rendent de réels services à la Ville de Fribourg, selon l'appréciation bienveillante et encourageante de l'Inspectorat fédéral des écoles professionnelles.

Le compte des dépenses et recettes pour les cours de dessin, est le suivant:

<i>Dépenses</i>	
Honoraires du professeur de dessin . . .	Fr. 300.—
Honoraires des surveillants . . . . .	„ 100.—
Frais de secrétariat pour les diplômes . . .	„ 10.—
Acquisition de modèles de dessin . . . .	„ 49.50
Impression du compte-rendu . . . . .	„ 40.—
	Fr. 499.50

<i>Recettes</i>	
Subside à percevoir de la Confédération . . .	Fr. 130.—
Reçu de l'Etat de Fribourg, subside . . . .	„ 100.—
Reçu de la Ville de Fribourg, subside . . .	„ 150.—
Déficit pour balance à payer:	
Par un subside complémentaire de l'Etat . .	„ 100.—
Par la Société des Ingénieurs et Architectes .	„ 19.50
	Fr. 499.50

**Exposition industrielle.** La Société de par son programme et après avoir pris une aussi grande part à l'exposition nationale de Zurich en 1883, ne pouvait se désintéresser de celle de Fribourg. Aussi dès que cette question fut agitée et soumise à la Société, elle fut accueillie avec enthousiasme.

On avait d'abord élaboré un programme d'une certaine ampleur. Nous comptons, comme pour l'exposition de Zurich, sur le concours financier de l'Etat ou de la Direction des Travaux Publics; mais ces Autorités déclarèrent ne rien pouvoir faire pour les exposants eux-mêmes en présence du subside important de Fr. 10,000 accordé au Comité de l'Exposition. Dans cette occurrence et après avoir consulté notre Caissier, et entendu l'avis des membres présents aux séances où cette question fut discutée — nous avons décidé d'attribuer, pour notre participation à l'Exposition, une somme de Fr. 1000 au maximum. Une Commission spéciale fut chargée d'organiser et de surveiller notre participation à l'Exposition.

Cette allocation de Fr. 1000 devait être appliquée à la location de l'emplacement destiné à recevoir les objets exposés collectivement par les Membres de la Société et à l'érection d'une façade au moyen des divers matériaux de construction du canton de Fribourg. Indépendamment de ce travail, une pyramide, avec grotte alimentée par de nombreux filets d'eau et agrémentée de plantes grimpantes et aquatiques, fut construite avec des matériaux bruts, dans l'enceinte de l'Exposition.

Parmi les travaux exposés par les Membres de la Société, nous devons une mention spéciale à nos Collègues M. M. Gippa et Folghera entrepreneurs à Bulle pour la fontaine monumentale qu'ils ont érigée au milieu de l'enceinte de l'exposition. Nous devons aussi adresser nos remerciements au chef de groupe, Mr. Charles Winkler, architecte, qui a été, à lui seul, chargé de toute l'organisation du groupe IX (matériaux de construction), ainsi que de la construction de la façade susmentionnée.

Comme récompense, la Société a obtenu un diplôme avec médaille de vermeil.

*Voies de communication urbaines et suburbaines* (pont de Péroles, correction de la rue de Lausanne, chemin de fer électrique, etc.)

La Société s'est occupée, dans plusieurs séances, de l'amélioration des voies de communication dans l'intérieur et à l'extérieur de la Ville de Fribourg: d'abord du projet de pont destiné à relier la ville et la gare de Fribourg avec l'important et industriel village de Marly et la rive droite de la Sarine. Dans les conditions actuelles, il faut faire un long détour et un trajet de 6 km pour se rendre à la gare, tandis qu'avec le pont projeté, la distance de Marly à la gare sera réduite à 2 km. La construction de cette voie de communication est tout naturellement en connexion avec un projet de quartier neuf: „le Kirchfeld de Fribourg“ d'un côté et de l'autre côté avec l'amélioration des voies de communication entre le centre de la Ville et les quartiers supérieurs et la gare. Ici, plusieurs projets sont à l'étude: une route passant dans les jardins de la rue des Alpes et longeant la corniche molassique sur laquelle est bâtie la ville supérieure et un tramway électrique partant du Grand-Pont pour aboutir à la gare et desservant ainsi les rues les plus peuplées et les plus commerçantes de la Ville. D'après le projet, ce tramway, d'une longueur de 1400 m environ, gravirait des rampes allant jusqu'au 8,8%; la voie aurait un écartement d'un mètre et les rails un poids de 15 kg. Les frais d'établissement s'élèveront à Fr. 100,000 selon devis et ceux d'exploitation à Fr. 20,000. La force motrice sera fournie par l'usine électrique du Barrage. Ce projet a été discuté dans une de nos séances et nous l'avons pris sous notre patronage. Ce projet rencontre beaucoup d'adhérents et devient très-populaire. Il est probable et nous l'espérons que dans quelques temps, cette idée, qui paraissait une utopie, dès le début, pour beaucoup de gens, sera un fait accompli.

La Société a aussi eu à s'occuper d'un projet de funiculaire pour relier directement la Basse-Ville avec le Quartier des Places.

*Membres.* Le nombre des membres est de 56. Un nouveau membre a été reçu.

*Comité central.* A la demande de ce Comité, nous avons eu à nous occuper: du projet de règlement fédéral sur la construction et reconstruction d'établissements industriels et du tarif d'Ingénieurs et Mécaniciens.

*Bureau.* Le bureau a été confirmé: Président Mr. Gremaud A., Ingénieur cantonal; Vice-Président Mr. Fraisse A., père, architecte; Secrétaires M. M. Fraisse fils et Herling architectes; Bibliothécaire et Archiviste Mr. Genoud.

*Cotisation annuelle.* Elle a été fixée à Fr. 5 pour les Membres internes et à Fr. 3 pour les Membres externes.

*Fribourg-Artistique.* La publication «Fribourg-Artistique à travers les âges» dont le but est de reproduire les nombreux objets d'art que l'on rencontre dans le canton et la ville de Fribourg, et que nous avons entreprise de concert avec la Société des Amis des Beaux Arts, est de plus en plus appréciée. Nous recommandons cette utile et intéressante publication aux lecteurs de la «Bauzeitung» et surtout à nos Collègues. Nous devons ici exprimer un regret, c'est que la Confédération qui subventionne tant de choses, n'ait pas voulu nous prêter son concours financier, malgré plusieurs démarches faites dans ce but. Nous faisons des vœux pour qu'une nouvelle démarche du Comité chargé de la rédaction de cette publication nationale, soit couronnée de succès et que cette fois maman Helvétie se laisse attendre.

*Courses.* Il a été décidé, en principe, que la Société ferait cette année les courses suivantes: Endiguement de la Broye et nouveau port d'Estavayer, excursion dans la Gruyère, cathédrale de Berne, etc.

## II. Banquet.

Le banquet fort bien servi et arrosé de vins généreux et de premier choix par Mr. Perriard, le sympathique propriétaire de l'Hôtel du Faucon, a été fort gai.

Beaucoup de discours ont été prononcés, mais la note dominante dans toutes ces productions, a été que la Société devait travailler au développement de la Ville de Fribourg et continuer à donner aux apprentis une éducation professionnelle.

La création d'un technicum pour la Suisse romande a aussi été soulevée, ainsi que la construction d'un nouveau bâtiment scolaire pour les écoles professionnelles, les cours de perfectionnement, le musée industriel et la halle industrielle. Il a été décidé, en principe, d'étudier ces importantes questions durant cet hiver.

Les anciens membres ont été, de la part des jeunes, l'objet d'une

ovation bien méritée. On a fait ressortir l'intérêt, qu'ils portent à la Société, et l'exemple qu'ils donnent aux jeunes membres en assistant avec assiduité et régularité aux séances.

Des chants, des productions humoristiques, ont terminé le banquet vers 6<sup>1/2</sup> h du soir.

## III. Après le banquet.

Après le banquet, visite du Musée industriel. Cet établissement a pris, depuis l'année dernière, un grand développement. Il mérite à tous égards une visite de la part des personnes qui se rendent à Fribourg. Nous prions nos Collègues, en passage chez nous, de ne pas négliger cette visite. Le Musée se trouve à l'entrée du Grand Pont suspendu.

Après la visite du Musée, arrêt à la Brasserie Peier pour donner de l'eau à la machine avant de gravir la rue de Lausanne et retour au local, où un colossal Rundgesang fut exécuté. Inutile de dire que les productions les plus variées se sont succédées comme un feu roulant jusque tard dans la nuit, à telle enseigne, qu'un de nos plus anciens membres qui ne connaît plus l'heure du berger, était encore à 11 heures du soir, gaillard et dispos comme beaucoup de nos collègues ont eu le plaisir de le voir dans les assemblées de la Société suisse,

Fribourg, le 25 Janvier 1893.

G . . . .

## Zürcher Ingenieur- und Architekten-Verein.

### IV. Sitzung vom 11. Januar 1893.

Vorsitzender: Herr Architekt G. Gull.

Anwesend: 28 Mitglieder.

Nach Verlesung des Protokolls werden die Herren Friedr. und Hermann Gubler, Baumeister in Unterstrass in den Verein aufgenommen. Zum Beitritt als auswärtiges Mitglied hat sich angemeldet: Herr Ingenieur Moegle in Autofagasta, Chile.

Es folgt dann eine Besprechung durch Hr. Ing. Waldner des vom hohen Bundesrat dem Verein geschenkten 2. Hefes der Publikation des verstorbenen Hr. Oberbauinspektor von Salis über die Wildbachverbauung in der Schweiz, welches mit dem früher erschienenen 1. Heft zusammen als eine Fortsetzung des vor zehn Jahren anlässlich der schweiz. Landesausstellung publizierten Werkes über das schweiz. Wasserbauwesen zu betrachten ist. Obschon dieses Heft erst nach dem Tode des Verfassers erscheint, so ist der Inhalt doch von ihm selbst vollständig fertig gestellt worden. Wir ersehen daraus, dass im Ganzen 9 Millionen Franken für Verbauungen verausgabt worden sind, an welche Summe der Bund 40% geleistet hat. Je ungefähr 1<sup>3/4</sup> Millionen wurden für die Gebiete der Rhone, der Aare, der Reuss und der Limmat, eine Million für das Rheingebiet und eine für das Gebiet des Tessin, des Inn, der Adda und der Etsch verwendet. Das Heft ist mit sehr schönen vom topographischen Bureau in Bern hergestellten Photogravuren reich ausgestattet. Durch dies Werk hat sich Hr. Oberbauinspektor von Salis, dessen wohlgetroffenes Bild Hr. Waldner den Anwesenden zur Verfügung stellt, ein würdiges und bleibendes Denkmal gesetzt.

Im Saale sind die bei der Ideenkonkurrenz für ein Geweremuseum und eine Kantonsschule in Aarau prämierten Projekte ausgestellt, und werden nun von Hr. Arch. Gull, welcher Mitglied der Jury war, erläutert (Siehe das Gutachten des Preisgerichtes in Nr. 2 auf Seite 13 und 14 dieses Bandes der „Schweiz. Bauzeitung“). Die Diskussion benutzt der mit dem zweiten Preis aus der Konkurrenz hervorgegangene Hr. Arch. Kuder, der erklärt, warum er für das Kantonschulgebäude die von der Jury getadelte Grundrissdisposition gewählt habe; er wollte absichtlich von dem für Schulhauskonkurrenzen typisch gewordenen Grundriss, wie ihn das erstprämierte Projekt aufweist, abgehen und eine etwas reizvollere Lösung versuchen. Im Uebrigen begrüsst er sehr die von Hr. Gull gemachte Mitteilung, dass die aargauischen Behörden den Rat der Jury befolgt und dem Verfasser des erstprämierten Entwurfes, Hr. Arch. Karl Moser, die Ausarbeitung der definitiven Projekte übertragen haben.

F. W.

## Gesellschaft ehemaliger Studierender

der eidgenössischen polytechnischen Schule in Zürich.

### Stellenvermittlung.

Gesucht ein Ingenieur zu Vorarbeiten für ein Eisenbahnprojekt — und ein geübter Zeichner. (872)

Gesucht ein junger Ingenieur mit etwas Praxis auf ein Bureau für Wasserversorgungsprojekte. (882)

Gesucht ein Ingenieur als Betriebsdirektor für eine Lokalbahn. (883)

Auskunft erteilt

Der Sekretär: H. Paur, Ingenieur, Bahnhofstrasse-Münzplatz 4, Zürich.